

# Syndicat CFTC

éram

## **BON A SAVOIR**

FEVRIER 2022

## **AVANTAGES**

### Chèques restaurant

Vous bénéficiez, après 2 mois d'ancienneté continue, de chèques restaurant d'une valeur faciale de 6,00 € financés à 55% par l'entreprise et 45% par l'employé.

### Pour un temps complet

A partir de 2 mois d'ancienneté continue : 14 tickets par mois

#### Pour un temps partiel

A partir de 2 mois d'ancienneté continue

Vous aurez un nombre de ticket correspondant à votre horaire contractuel par semaine. Exemple :(24H par semaine = 14 tickets par mois / 35H\* 24H = 9,60). Soit 10 tickets (arrondis au supérieur).

N'hésitez pas à vous rapprocher de vos élus CFTC pour toutes questions relatives à ce sujet :

Christophe HARRIAU - Vendeur Magasin Eram Angers (Ralliement) Elu CSE / secrétaire CSSCT/ Délégué Syndical - 06 89 83 52 75

Anne Sophie BOUYER- vendeuse magasin Eram LAVAL Représentante Syndicale CSE/ Déléguée Syndicale- 06 52 15 93 14